

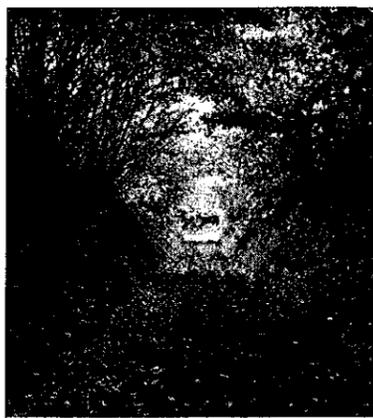
Bocage et chemins creux.

Les éléments naturels (reliefs, climats, nature des sols) conditionnent l'organisation des communautés humaines. C'est pourquoi cet article est consacré à une lecture géographique du paysage sur notre commune.

Il suffit de s'arrêter un instant au carrefour de la croix du chêne pour embrasser du regard un vaste point de vue marqué par la présence des arbres. En effet, le type de paysage dominant à la Bazouge est un paysage de bocage. Ce type de paysage n'est absolument pas naturel. Il est le résultat d'une action humaine. La question de la naissance et de l'organisation de ce paysage est intéressante à évoquer même rapidement.

Nous savons par la toponymie que le territoire de la Bazouge a été défriché au XI^{ème} siècle par des moines, des ermites, des paysans travaillant pour des seigneurs (ceux de Mayenne ou de Fougères).

Ces défrichements ont conduit à la constitution d'un paysage marqué par un habitat dispersé sur l'ensemble du territoire communal et par une multitude de haies et de chemins creux (dont une grande partie a aujourd'hui disparu).



Le paysage de bocage présente deux caractéristiques majeures : la haie et le talus.

Figure 1
chemin de la Perrière à la Boizardière

La haie est avant tout une clôture végétale. Elle protège le champ cultivé contre le bétail. Les animaux sont ainsi enfermés dans un pré d'où ils ne sortent pas. Elle a donc à l'origine une fonction de protection. Au Moyen Age, certaines de ces haies surplombant des talus et doublés de fossés pouvaient avoir des fonctions défensives. Ces haies devaient être composées de bandes boisées difficilement franchissables du fait de l'enchevêtrement des branches et des branchages à leurs lisières. Cette structure composait des Plesses (d'où les noms de lieux en Plessis. Exemple : Haut et Bas Plessis, Plessis Gousset). Le bocage fournit des ressources en bois (pour le chauffage, les clôtures etc...) et abrite une faune et une flore très riche et variée.

Quant au talus, il est une construction de terre et de pierres garnie ou non de végétations. Suivant les régions des différences apparaissent. Par exemple en Haute Bretagne dominaient les haies talus alors qu'en Normandie ou dans le Maine les haies simples l'emportent.

L'enclos était aussi une limite juridique. La construction d'une haie affirmait, aux yeux de la communauté paysanne, le droit de propriété. C'est aussi ce qui explique que ce type de paysage soit marqué par l'individualisme agraire. Il est visible dans la dispersion de l'habitat en « village », hameaux, maisons isolées. Il est également visible dans l'organisation même des habitations au sein des « villages » (ou hameaux). Très souvent les maisons se tournent le dos.

Cette organisation agraire oblige à tracer un réseau de chemins particulièrement dense. Le vieux plan cadastral de la Bazouge montre une multitude de chemins assurant la desserte de chaque « village », de chaque parcelle. Ainsi, se dessine tout un réseau de communications ancien assurant le lien entre les hommes dispersés et finalement entre les communes. Il est à noter qu'il faut attendre une loi de 1836 pour que chaque « village » soit relié à la circulation générale par un chemin vicinal.

La combinaison des haies talus et des chemins aboutit au dessin de chemins creux. Par exemple le chemin de randonnées qui va de la Perrière à la Boizardière montre un magnifique exemple de chemin creux (au sens littéral du terme) bordé de deux talus plantés d'arbres (châtaigniers essentiellement). Ces talus atteignent quasiment les trois mètres dans la partie la plus basse.

La modernisation de l'agriculture a conduit à la disparition des haies et des talus ; le paysage de bocage, traditionnel dans l'ouest a reculé. Les haies sont apparues comme des obstacles à la production car elles occupaient trop de place au sol.

L'ombre qu'elle occasionne réduit l'ensoleillement d'une partie des parcelles. Le chemin creux est apparu inadapté au passage des instruments agricoles modernes. Le recul de ce paysage peut laisser des traces sous la forme de « talus fossiles » dont on a un exemple sur la route de la Perrière.



Figure 2 :
« talus fossile » route de la Perrière.

Aujourd'hui, la réflexion sur le bocage a évolué et on a redécouvert l'intérêt de conserver certaines de ces haies et talus. Ainsi les quelques chemins (véritablement creux) qui subsistent sur notre commune témoignent d'un passé pas si lointain où les hommes vivaient dans un certain isolement. Ce paysage de bocage est aussi constitutif d'une identité locale et régionale.

Ghilaine et Bertrand Bazin. Si vous avez des remarques, des suggestions, des informations sur l'Histoire de la Bazouge n'hésitez pas à nous contacter.